

Le CODEV du Pays Sud Toulousain : regards croisés sur la démocratie locale



Sophie Petaut-Jean,
Vice-Présidente en charge de la Communication, du CODEV et de la participation citoyenne

INTERVIEW CROISÉE
DÉMOCRATIE LOCALE

«
Le CODEV, c'est un espace qui permet de mieux comprendre la fabrication des politiques publiques à l'échelle du territoire. C'est une instance qui donne une place concrète à la parole citoyenne. »



Jacques Doumerc, président sortant du CODEV

INTERVIEW CROISÉE
DÉMOCRATIE LOCALE

«
Le CODEV, c'est un lieu où la société civile ne se contente pas d'être consultée : elle vient questionner, enrichir et parfois bousculer la manière dont les politiques publiques se construisent. »



À l'occasion du renouvellement du Conseil de Développement (CODEV) du Pays Sud Toulousain, Jacques Doumerc, président sortant, et Sophie Petaut-Jean, Vice-Présidente en charge de la Communication, du CODEV et de la participation citoyenne, croisent leurs regards sur le rôle de cette instance citoyenne et lancent un appel à candidatures à destination des habitants du territoire.

Interview croisée

Comment décririez-vous le CODEV du Pays Sud Toulousain ?

Jacques Doumerc :

« Le CODEV est une assemblée citoyenne, composée de personnes bénévoles non élues, habitant le territoire. Le CODEV permet d'associer la société civile aux décisions des élu·e·s, mais aussi pour ses membres de mieux comprendre les politiques publiques. Elle se réunit



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 29 juin 2026

pour réfléchir et émettre des avis éclairés sur des sujets ou des thématiques traitées par le PETR tels que la mobilité, l'urbanisme, la culture, la transition écologique ou la santé. C'est une structure indépendante politiquement, qui permet d'associer la société civile aux décisions des élus. »

Sophie Petaut-Jean :

« Je découvre un espace de dialogue entre citoyens et élus, qui permet de croiser les points de vue et de mieux comprendre la fabrication des politiques publiques à l'échelle du territoire. C'est une instance qui donne une place concrète à la parole citoyenne. »

Qu'avez-vous retenu de votre expérience au CODEV ?

Jacques Doumerc :

« Au cours de mes deux mandats à la présidence du CODEV, s'est établi un véritable climat de confiance avec les élus. Les membres du CODEV ont été intégrés progressivement dans les instances du PETR (commissions, groupes de travail, conseil syndical, conférence des maires). Cela nous a permis d'exprimer des points de vue destinés à enrichir le débat et de proposer des amendements parfois retenus. »

Sophie Petaut-Jean :

« Ce qui me marque, c'est la possibilité d'être associée à des réflexions concrètes et de pouvoir comprendre comment se construisent les décisions à l'échelle du territoire. »

Quel est, selon vous, le rôle du CODEV dans le territoire aujourd'hui ?

Jacques Doumerc :

« Le CODEV permet d'associer la société civile aux décisions des élus, mais aussi de mieux comprendre les politiques publiques et leurs modes de fabrication. Il ne dispose pas de pouvoir de décision directe, mais sa parole est entendue au même titre que celle des élus. »

Sophie Petaut-Jean :

« Je pense que le CODEV peut aider à rendre les politiques publiques plus lisibles et plus proches des habitants. Il peut aussi jouer un rôle de médiation et de compréhension entre institutions et citoyens. »

Comment rendre cette démarche plus accessible aux habitants ?

Jacques Doumerc :

« C'est une structure qui doit être mieux connue. Que vous ayez une expertise ou non, vous êtes les bienvenus. Les seules conditions sont de ne pas être élu et de résider dans une des 99 communes. »

Sophie Petaut-Jean :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 29 juin 2026

« Il faut montrer concrètement ce qui s'y passe, expliquer les sujets traités, et surtout donner envie de rejoindre une démarche collective. La parole citoyenne doit être visible et incarnée. »

Un mot pour conclure ?

Jacques Doumerc :

« Venez participer avec les élu·e·s à l'élaboration du nouveau projet de territoire. La démocratie locale a besoin de vous. »

Sophie Petaut-Jean :

« C'est une opportunité de participer à la vie démocratique locale et de contribuer, à son échelle, à l'avenir du territoire. »

Vous souhaitez vous engager concrètement pour votre territoire ? C'est le moment de candidater !

Les prochains mois seront particulièrement importants pour le CODEV. Dès la rentrée, ses membres participeront à l'élaboration du futur projet de territoire, qui définira les grandes priorités du Pays Sud Toulousain pour les années à venir. Ils seront également associés aux travaux du Groupe d'Action Locale (GAL), chargé d'accompagner et de soutenir des projets locaux grâce à des financements européens.

Autant de sujets concrets qui auront un impact direct sur la vie du territoire et de ses habitants.

Dans le cadre du renouvellement de ses membres, le CODEV du Pays Sud Toulousain lance un appel à candidatures ouvert à toutes les personnes souhaitant s'investir dans la vie démocratique locale et contribuer aux projets de leur territoire.

Pour tout renseignement ou pour déposer votre candidature :

contact@payssudtoulousain.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 29 juin 2026

📍 Contact presse :

Nom : Cynthia Sanchez

Fonction : Chargée de mission culture et communication et membre de l'équipe de coordination

Téléphone : 05 61 97 73 11

Email : culture@payssudtoulouseain.fr

Site web : www.payssudtoulouseain.fr

À propos du PETR Pays Sud Toulousain

Le Pays Sud Toulousain est un territoire regroupant trois communautés de communes : Cœur de Garonne, le Volvestre et le Bassin Auterivain qui ont décidé d'agir ensemble sur diverses missions. Ensemble, elles représentent un territoire rural et périurbain de 100 communes et de près de 100000 habitantes et habitants.

Il agit de manière coordonnée sur des enjeux majeurs tels que la transition énergétique et climatique (plan climat, mobilités durables, rénovation de l'habitat, développement des énergies renouvelables), l'accompagnement des projets de territoire et des financements (notamment via le programme LEADER), le développement culturel, ainsi que la planification et la gestion de l'aménagement (SCoT, urbanisme). Il veille également à associer les citoyens aux décisions grâce au Conseil de développement.